



PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 mars 2023

L'État finance du conseil en ressources humaines pour les TPE-PME de La Réunion, rendez-vous le 14 mars pour en parler

137 entreprises accompagnées depuis 2020 pour 1,6 millions d'euros

La gestion des ressources humaines est un levier important pour le développement économique et la gestion des transitions dans la vie d'une entreprise. Elle est pourtant souvent difficile à mettre en place en raison du manque de temps et de ressources.

Depuis 2020, 137 entreprises réunionnaises ont bénéficié de la prestation de conseil en ressources humaines (PCRH) à La Réunion. Cette prestation, destinée aux très petites entreprises et aux petites et moyennes entreprises (TPE-PME), **est financée par l'État à hauteur de 15 000 € par entreprise**. Sur la période, **plus de 1,66 millions d'euros ont ainsi été mobilisés en faveur des entreprises locales**.



Un partenariat a été initié entre le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et le réseau ANACT-ARACT (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail – agences régionales pour l'amélioration des conditions de travail), pour mener **l'évaluation du dispositif sur l'ensemble du territoire** permettant ainsi de disposer de données régionales et nationales.

La restitution complète de ces travaux d'évaluation aura lieu **le 14 mars 2023 de 8h30 à 12h00 à l'espace TAMARUN**, 8 Rue des Argonautes à Saint-Paul. Au cours de cette matinée, les entreprises bénéficiaires et les différents acteurs témoigneront de leur expérience afin de proposer des pistes d'amélioration du dispositif au contexte local.

Cette matinée est ouverte à la presse.

Les entreprises peuvent s'inscrire sur <https://www.eventbrite.fr/e/542513932777>

À La Réunion, les résultats montrent que la PCRH est un outil apprécié des entreprises. **77 % des dirigeants interrogés jugent le dispositif très utile pour leur entreprise**. 95% des entreprises disposent d'un plan d'action à l'issue de la prestation, jugé opérationnel à l'unanimité, et 93% l'ont déjà mis en œuvre.

La PCRH permet **l'intervention d'un consultant spécialisé** dans les ressources humaines pendant un maximum de 30 jours, avec des objectifs concrets pour l'entreprise. Elle peut porter sur les thématiques suivantes :

- Élaborer une stratégie RH à partir d'un diagnostic économique ;

- Professionnaliser la fonction RH dans l'entreprise ;
- Développer la marque employeur ou entrer dans une démarche RSE ;
- Apprendre à mieux recruter ;
- Intégrer de nouveaux salariés tout en favorisant la diversité et l'égalité professionnelle ;
- Élaborer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- Renforcer le dialogue social ;
- Améliorer l'organisation du travail et favoriser la qualité de vie au travail ;
- Anticiper les changements RH pour réussir la transition numérique ou écologique de l'entreprise.

Pour déployer cette prestation, la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de La Réunion s'appuie sur un réseau d'acteurs publics et privés, dont les opérateurs de compétences (OPCO) et le MEDEF avec qui elle conventionne. Ces organismes dits « relais » cofinancent le dispositif, laissant ainsi **un reste à charge nul ou très faible pour les entreprises**. Pour bénéficier de cette prestation, les entreprises sont invitées à contacter l'OPCO compétent pour la branche professionnelle ou le MEDEF.

L'année 2023 est marquée par l'extension du dispositif

Les entreprises auront accès à de nouvelles thématiques d'accompagnement et à de nouveaux partenariats avec Pôle Emploi et les OPCO. Le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion poursuit ainsi son effort de soutien aux TPE-PME pour favoriser le développement des compétences et la réduction des tensions de recrutement.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>